

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 080/MAEP/D-CAB/SP du 11/02/02 transmettant au Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin soixante dix-sept (77) dossiers de Paysans et Artisans à décorer dans le cadre de la 8ème Edition de la Fête Nationale des Paysans ;
- VU le Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 18 au 28 Février 2002 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang du 1^{er} Mars 2002, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

A) Département de l'Atacora-Donga

Madame KINTETA Koura Kindeheya Elise, Artisane

B) Département de l'Atlantique-Littoral

Monsieur SOWADE Kossi, Maraîcher

C) Département Borgou-Alibori

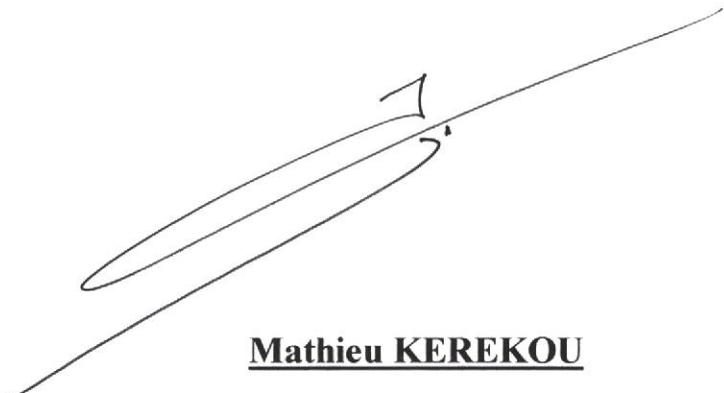
Mesdames :

- BABIO TAKOU Amoussatou, Transformatrice
- KY SAMAH Salamatou, Idem
- YAROU Bêkêgui, Idem

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 Février 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 18 – GCONB
15 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-
DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 5.